

2/ OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A- TERRASSES

Forfait dû pour toute occupation effectuée dans l'année

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Terrasses couvertes	m ² /an	65,33 €	67,30 €	3,02%
Terrasses fixes				
- Hors place Leclerc	m ² /an	43,79 €	45,10 €	3,00%
- Place Leclerc	m ² /an	70,82 €	73,00 €	3,08%
Terrasses mobiles				
- SUD ligne chemin de fer, sauf secteur marché central	m ² /an	43,79 €	45,10 €	3,00%
- Secteur marché central	m ² /an	70,82 €	73,00 €	3,08%
- NORD ligne chemin de fer	m ² /an	17,96 €	18,50 €	3,00%
- Avenue Lajarrige, occupation entre les arbres	m ² /an	17,96 €	18,50 €	3,00%
Avenue Lajarrige, terrasses sur les places de stationnement	m ² /an	17,96 €	18,50 €	3,00%

B- DEBALLAGE

Forfait dû pour toute occupation effectuée dans l'année

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Minimum de perception 1m ² ou 1 ml				
Extensions couvertes et fermées	m ² /an	43,79 €	45,10 €	3,00%
Étalages commerciaux				
- SUD ligne chemin de fer, sauf secteur marché central (dispositions spéciales tarifs marché)	ml/an	35,87 €	36,95 €	3,00%
- Secteur marché central : avenue des Ibis (Pétrels / Guichard), avenue du Marché, avenue de Noirmoutier	m ² /an	70,82 €	72,95 €	3,01%
- NORD ligne chemin de fer	ml/an	17,96 €	18,50 €	3,00%
- Avenue Lajarrige (occupation entre les arbres)	ml/an	17,96 €	18,50 €	3,00%
Loueurs de voitures - forfait de 20 ml	forfait/an	200,85 €	206,90 €	3,01%

C - PUBLICITES SUR LIEU DE VENTE (PLV)

Forfait dû pour toute occupation effectuée dans l'année

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Panneaux publicitaires et mobiliers assimilés (chevalets, stop-trottoir...)	unité	55,00 €	56,65 €	3,00%
Porte-menus	unité	38,35 €	39,50 €	3,00%
porte-revues "immobilier", distributeur d'échantillon (vaporisateur sur pied...)	unité	38,35 €	39,50 €	3,00%

Si > à 3 objets, comptabilisation de toute la façade,

Les accessoires situés dans la surface d'une terrasse ou d'un étalage sont incorporés au titre de ceux-ci et non comptés en plus.

D - AUTRES ESPACES SUR DOMAINE PUBLIC

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Kiosque : à journaux, distributeurs automatiques...	forfait/an	2 844,00 €	2 929,40 €	3,00%

En cours de validation pour 2023, une convention spécifique avec l'entreprise Decaux minore leur tarif à 1 500 € par an pour la durée de

E - OCCUPATION COMMERCIALE A L'OCCASION DES FEUX D'ARTIFICE

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Jusqu'à 4 mètres linéaires	forfait/jour	60,00 €	61,80 €	3,00%
Au-delà de 4 ml sans dépasser 8 mètres linéaires	forfait/jour	120,00 €	123,60 €	3,00%

F - COMMERCES AMBULANTS (hors marchés)

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Occupations ponctuelles				
- Avec véhicule (alimentaires ou autres)	ml/jour	/	7,05 €	Création
Application des tarifs d'occupation saisonnière à partir de 4 jours d'occupation				
- Sans véhicule	m²/jour	6,83 €	7,05 €	3,22%
Occupations saisonnières (avec véhicule - alimentaires ou autres)				
- Pour toute occupation à partir de 4 jours	véhicule/mois	/	205,10 €	Création
Occupations régulières : (ex commerçants ambulant place église Escoubiac - alimentaires ou autres)				
- Pour 1 présence/semaine	m²/an	55,31 €	57,00 €	3,06%
- Par présence supplémentaire	m²/mois	6,83 €	7,05 €	3,22%
Forfait fluides commerces ambulants				
Forfait fluides eau/électricité (petit ampérage)	forfait/jour	/	1,10 €	Création
Forfait fluides eau/électricité (gros ampérage, camion magasin, vitrine)	forfait/jour	/	3,50 €	Création

* suppression de la ligne semi-remorques

G - MANIFESTATIONS COMMERCIALES (HORS CIRQUES)

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Brocantes				
- Jardin de la Victoire	ml/jour	5,80 €	6,00 €	3,45%
- Places des Salines	forfait/jour	612,00 €	630,40 €	3,01%
- Place du Guézy	forfait/jour	102,00 €	105,10 €	3,04%
Journées commerciales, braderies	ml/jour	5,80 €	6,00 €	3,45%
Vide-greniers	forfait/jour	123,00 €	126,70 €	3,01%
Forfait fluides	forfait/jour	/	10,00 €	création
Chalets				
- Location	Forfait/manif	510,00 €	525,30 €	3,00%
- Caution	forfait/manif	1 530,00 €	1 575,90 €	3,00%

H - OCCUPATIONS PONCTUELLES SANS VENTE

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Stands publicitaires, inauguration,...	forfait/jour	75,10 €	77,35 €	3,00%

I - CIRQUES - SPECTACLES (sous chapiteau ou de plein air)**Forfait par jour de représentation ou d'exposition**

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Cirques - spectacles surface > 550 m ² (hors eau - électricité)	forfait/jour	571,27 €	588,45 €	3,01%
Nettoyage (pour les structures avec animaux)	forfait	123,00 €	126,70 €	3,01%
Cirques - spectacles surface > 200 m ² < 550 m ² (hors eau - électricité)	forfait/jour	173,50 €	178,75 €	3,03%
Forfait fluides	forfait/jour	/	15,00 €	Création
Petits spectacles (clowns, marionnettes...) surface < 200 m ² (hors eau - électricité)	forfait/jour	95,00 €	97,85 €	3,00%
Forfait fluides	forfait/jour	/	10,00 €	Création

J - MANÈGES ENFANTINS, JEUX...

(prise en compte de l'emprise totale occupée)

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Occupations permanentes				
- Place de la Victoire (emplacement spécifique de 180 m ² maximum)	Forfait/an	2 900,00 €	2 987,00 €	3,00%
- Casino et autres espaces sur la commune (maximum de 120 m ²)	Forfait/an	1 245,00 €	1 282,35 €	3,00%
Occupations ponctuelles (hors eau - électricité)				
juillet et d'août				
- de 10 à 30 m ²	Forfait 2 mois	428,40 €	441,25 €	3,00%
- de 31 à 70 m ²	Forfait 2 mois	2 125,20 €	2 189,00 €	3,00%
- de 71 à 100 m ²	Forfait 2 mois	2 973,60 €	3 062,80 €	3,00%
- au-delà de 100 m ²	Forfait 2 mois / tranche de 20 m ²	108,70 €	112,00 €	3,04%
Hors juillet et août	m ² /jour	0,40 €	0,41 €	3,00%
Forfait fluides	forfait/jour	/	3,00 €	Création

K - TAXIS

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Stationnement taxis	forfait/an	230,71 €	238,00 €	3,16%

L - PETITS TRAINS

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Stationnement et exploitation des petits trains	forfait/an	3 845,10 €	3 960,45 €	3,00%

M - PENALITES ET AUTRES FRAIS**M-1 Occupation sans droit ni titre**

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Terrasses				
- SUD ligne chemin de fer (y compris marché central)	m ² /an	538,56 €	554,75 €	3,01%
- NORD ligne chemin de fer	m ² /an	430,79 €	443,75 €	3,01%
Etalages commerciaux	m ² /an	215,42 €	221,90 €	3,01%

L'occupation sans droit ni titre s'applique aux établissements qui occupent le domaine public sans aucune autorisation de l'autorité territoriale.

Cela concerne :

- les terrasses qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'occupation pour l'année en cours
- les débordements constatés (toute occupation située en dehors des limites des autorisations) : tables, chaises, porte-menus,

M-2 Indemnités de retard

- Une **pénalité de 10 %** du montant dû, au titre de l'occupation du domaine public, est appliquée 15 jours après la date d'émission d'une facture de relance.

M-3 Frais de dossier

- **15 € de frais de dossier** relatif à la gestion des relances ou des pénalités.

3/ LOCATION DE LA HALLE ET DE L'AUVENT

	Unité	2023	2024	% d'évolution 2023 / 2024
Location de la halle et de l'auvent	heure d'occupation	161,00 €	166,00 €	3,11%
Forfait fluides	forfait/jour	/	15,00 €	création
Forfait présence d'un placier	Forfait/jour	/	175,00 €	création
Gestion des déchets	jour de manifestation	110,00 €	113,30 €	3,00%

L'installation et le montage ou rangement sont facturés à 50% du tarif de la location.

Le tarif de location est mentionné hors services annexes (SIAP, ménage, prêt de matériel).